

CHAMBRES D'HÔTES DELUXE

CONDITIONS GÉNÉRALES

valable à partir de janvier 2023

RESPONSABILITÉ

Le locataire séjourne au Mas la Buissonnière et utilise les équipements mis à sa disposition de son plein gré et à ses risques et périls. Les propriétaires du Mas la Buissonnière déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, préjudice ou blessure, de quelque nature que ce soit (y compris lors de l'utilisation de la piscine), subis ou provoqués par le locataire ou les personnes qui l'accompagnent.

PRIX

- Le prix indiqué de la chambre, de la suite ou du studio est le prix prévu pour 2 personnes par nuit et par chambre. Ce prix ne comprend ni le petit déjeuner, ni la taxe de séjour de 0,88 €.
- Nos chambres sont à louer à la nuit, nos suites sont à louer pour 2 nuits minimum et nos studios pour 3 nuits minimum.
- Le prix pour une personne supplémentaire (16 ans maximum) par chambre est de 25 € par nuit, ce prix ne comprenant ni le petit déjeuner, ni la taxe de séjour. Un nombre limité de suites et de studios peuvent accueillir une personne supplémentaire.

RÉSERVATION & ACOMPTE

50 % du montant de la réservation doivent être versés en acompte dans un délai de 10 jours suivant la réservation, avec un montant minimum équivalant à la location d'une nuitée. La réservation n'est définitive qu'après réception de l'acompte.

ANNULATION

- Toute demande d'annulation doit être présentée par écrit (par courrier ou par e-mail).
- En cas d'annulation jusqu'à 8 semaines avant le début de la période réservée, l'acompte est remboursé.
- En cas d'annulation de 8 à 2 semaines avant le début de la période réservée, l'acompte n'est plus remboursé.
- En cas d'annulation (même partielle) moins de 2 semaines avant l'arrivée, l'acompte n'est plus remboursé et nous facturons le montant encore redevable pour la période réservée.
- Le fait d'écourter le séjour est considéré comme une annulation partielle. Le montant de réservation intégral pour la période initialement réservée est redevable.
- Nous vous conseillons de souscrire une assurance de frais d'annulation.
- Si le propriétaire du Mas la Buissonnière se voit contraint d'annuler un séjour, le client en est immédiatement informé. Les montants déjà versés par le client lui sont alors immédiatement remboursés.



CHAMBRES D'HÔTES DELUXE

COVID-19

Bien sûr, nous espérons que Corona jouera un rôle moindre cette saison. En principe, nos conditions d'annulation normales s'appliquent. À moins que le gouvernement français n'impose une interdiction de voyager ou une autre restriction en raison de COVID-19, qui est en vigueur pendant la période que vous avez réservée, à la suite de laquelle nous ne sommes plus autorisés et/ou en mesure de recevoir des invités, nous vous rembourserons le le montant payé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En liquide, par carte bancaire, Mastercard ou Visa. Nous n'acceptons pasles chèques ni la carte American Express.

ARRIVÉE ET DÉPART

Le jour de votre arrivée, nous vous accueillons entre 16h00 et 18h00. Si vous arrivez après 18h00, veuillez-nous en informer dès que possible. Vous êtes prié de libérer les locaux avant 11h00 le jour du départ.

PISCINE

La piscine n'est pas surveillée. Le locataire l'utilise à ses risques et périls.

ENFANTS

Les enfants jusqu'à 2 ans inclus sont accueillis gratuitement, dans un lit pour enfant à fournir par les parents.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

En raison de la présence de nos propres animaux, les animaux de compagnie ne sont pas admis au Mas la Buissonnière.

DIVERS

- Veuillez noter que notre Mas est moins adapté aux familles avec de jeunes enfants et aux personnes à mobilité réduite.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur du Mas.
- Notre cuisine n'est pas disponible pour les clients.
- Le stationnement sur notre terrain privé est gratuit.